

Intervention de Philippe Le Clézio (Fédération finances)

Conseil National Confédéral de la CFDT 1er, 2 et 3 avril 2003

Voici deux semaines notre bureau fédéral a pris la décision de ne pas appeler à la journée d'action du 3 avril. Pourtant, après-demain, les trois quarts de nos syndicats seront dans l'action, tous ou presque sur la base des seules positions de la CFDT.

Mais ils seront dans l'action.

C'est assez dire que cette décision du bureau fédéral a été difficile, qu'elle reste difficile à assumer pour nombre de militants confrontés aux travaux pratiques d'un congrès fédéral qui ne se tiendra que dans trois mois avec pour slogan « Pleinement Finances dans la CFDT, pleinement CFDT aux Finances ».

Le fédéralisme n'est donc pas un mot vide de sens dans notre fédération, y compris sur un thème comme celui des retraites où la passion le dispute en permanence à la raison. Mais le fédéralisme c'est aussi exprimer en interne ses désaccords et c'est aussi, pour l'ensemble de l'organisation, travailler à les réduire.

Nous avons quitté le dernier CNC ragaillardis par la longue réponse de François sur les retraites. Non qu'elle nous ait satisfait totalement sur le fond, mais parce qu'en faisant toute la clarté sur un certain nombre de points, dont le financement et le donnant-donnant pour les fonctionnaires, elle nous permettait :

- d'une part, d'estimer que la fédération avait été un peu entendue dans le débat ;
- d'autre part, d'établir clairement que l'allongement de la durée de cotisations n'était envisageable que si des contreparties crédibles étaient obtenues.

C'est ce qui a permis à notre bureau fédéral de décider assez sereinement que la fédération n'avait pas à exprimer publiquement un positionnement différent de celui de la confédération. C'est ce qui a permis aux syndicats de sortir d'une posture strictement défensive sur le maintien des 37,5 annuités. C'est ce qui a permis à de nombreux militants, de cesser de raser les murs et de mieux assumer les positions de la CFDT dans notre milieu.

Mais il y a une chose qu'ils n'assument pas ou qu'ils assument mal : c'est de ne pas être partie prenante de la construction d'un rapport de force pour promouvoir les revendications de la CFDT.

A froid, la stratégie de la CFDT adaptée au calendrier du gouvernement peut se comprendre. Celle des OS qui campent sur le statu quo et ont fait des 37,5 annuités l'horizon indépassable de toute réforme s'explique aussi : elles ont tout intérêt à commencer de mobiliser au premier prétexte et le gouvernement comme le patronat ne manquent pas d'en fournir chaque jour.

Mais une bonne stratégie, c'est aussi une stratégie qui s'adapte.

Depuis des semaines, c'est à un véritable matraquage que se livrent les autres syndicats pour expliquer leurs intentions. Et au bout d'un moment, ça laisse des traces et des doutes : pourquoi la CFDT n'agit-elle pas ? Alors on explique : que les vraies discussions n'ont pas commencé, que la CFDT agira. Mais ça ne suffit pas. Et une nouvelle fois, c'est la CFDT qui apparaît sur la défensive.

Sur un dossier qui comporte, dans la Fonction publique en tout cas, une charge symbolique et affective au moins aussi importante que son contenu technique et rationnel, nous pouvons expliquer que la CFDT se désolidarise des autres OS quand les positions affichées sont à l'opposé les unes des autres. Mais nous ne pouvons pas nous faire entendre quand les agents et les adhérents attendent de se mobiliser et que rien dans un appel commun ne justifie vraiment qu'on s'en démarque.

Appeler au niveau fédéral aurait affaibli la CFDT en donnant le prétexte aux médias de mettre en valeur les divisions de la CFDT plus que ses positions. C'est pourquoi nous ne l'avons pas fait. Cela ne veut pas dire que nous sommes d'accord sur ce non-appel.

Le fait que ce soit FO qui se soit démarquée de la plate-forme le 14 mars est avéré. Il n'empêche que ce qui a été retenu c'est que la CFDT sortait de l'intersyndicale, ce qui à notre avis était prématuré.

L'appel portait aussi sur les salaires et l'emploi. Et alors ? Pendant le débat sur les retraites se déroule une offensive en règle contre la Fonction publique

- qui va de l'austérité budgétaire classique à la déréglementation progressive de l'ensemble des procédures,

- qui fait de la réduction de l'emploi un véritable dogme,

- qui creuse chaque mois un peu plus les pertes de pouvoir d'achat.

Pouvons-nous vraiment nous contenter de protester dans les médias ? Et si c'est si gênant d'agir maintenant sur ces thèmes également majeurs, pourquoi ne l'avons-nous pas fait avant, pourquoi n'en a-t-on pas pris l'initiative, comme nous l'avons demandé au dernier CNC, pourquoi n'avons-nous pas appelé seuls s'il le fallait ? N'aurions-nous pas été un peu plus à l'aise pour dénoncer la stratégie d'amalgame de certaines organisations si elles avaient refusé d'agir à l'époque ? Nous aussi sommes réticents aux appels fourre-tout et nous nous étions d'ailleurs clairement et publiquement démarqués du 26 novembre. Mais parfois entre deux maux il faut choisir le moindre.

L'appel aurait masqué les divergences de fond ? Quelle différence avec le 1er février ? Dans les cortèges, les banderoles FO, CGT et autres demandaient déjà les 37,5 annuités pour tous. Ça n'a pas empêché la CFDT de se faire entendre.

Et puis, en restant en dehors du 3, alors que nous sommes l'organisation qui a le plus d'adhérents et de militants du privé, qui défend réellement ensemble une réforme pour tous les salariés, est-ce que nous ne rendons pas plus grand le risque, déjà réel, que se développe un mouvement au profit de la seule fonction publique en laissant le champ libre à ceux dont c'est la première, voire la seule préoccupation ? Appeler le 3 n'était-elle pas une meilleure garantie d'éviter une telle dérive ?

A ce stade, je ne peux pas ne pas revenir sur l'épisode de la prise de décision de non-appel de la CFDT dans la Fonction publique.

Depuis plusieurs années, notre fédération demande que les grandes décisions concernant les fonctionnaires soient prises par le bureau national. Nous ne voyons en effet aucune raison qui puisse justifier que toute la CFDT décide de ce qui est bon pour le privé et que seules les fédérations de fonctionnaires décident pour la Fonction publique. C'est vrai pour les retraites comme pour les salaires. Nous sommes donc tout à fait à l'aise pour dénoncer le fait qu'on ait réuni une CE extraordinaire de l'UFFA laissant croire aux fédérations qu'elles prenaient une décision alors même que le BN avait logiquement annoncé que lui seul était compétent en la matière. Les fédérations sont sorties de cette CE, persuadées que l'UFFA signerait le communiqué commun. Le lendemain c'était le contraire.

On ne peut pas continuer comme ça. Qu'on ait besoin d'un groupe technique Fonction publique, c'est une évidence et les erreurs contenues dans le tract Retraites fonctions publiques ou l'argumentaire rédigé par la confédération sont là pour la rappeler. Qu'on réunisse les fédérations pour recueillir leur avis sur tel ou tel dossier est également une nécessité. Mais il faut arrêter cette illusion de démocratie réservée aux fonctionnaires, renforcée le cas échéant par des votes par mandats. La CFDT n'a pas besoin de fusible : créons un secteur Fonction publique au sein de l'appareil confédéral. Tout sera plus clair et plus conforme à notre conception du fédéralisme.

Si j'ai parlé des erreurs du tract et de l'argumentaire, ce n'est pas pour le plaisir de stigmatiser tel ou tel mais pour dire qu'en ce moment on n'a pas droit aux approximations. Une des caractéristiques de notre champ professionnel, c'est, vous le savez, les primes. Pas celles des TPG. Celles de tous les agents. Et le niveau de leur intégration dans le calcul des retraites comptera pour beaucoup dans l'appréciation qui sera portée sur la réforme par la fédération. Quand on lit dans un tract qu'on revendique l'intégration des primes pour obtenir une retraite de 75 % de traitement, c'est-à-dire ce qu'ont déjà les fonctionnaires, non seulement ça fait désordre, mais c'est de nouvelle source d'interrogations et de suspensions.

Dans un climat d'une extrême tension, d'une réactivité exacerbée, chaque mot compte. Cet exemple peut paraître dérisoire à la plupart d'entre vous, mais si la réforme concerne l'ensemble des salariés, tout le monde sait - et en tout cas les médias, le gouvernement et le patronat font tout pour - que le nœud du problème sont les fonctionnaires. Notre attention doit en être redoublée.

Ce tract a néanmoins le mérite d'exister. Il était plus que temps en effet que des exigences concrètes soient formulées pour donner corps au donnant-donnant et mobiliser les équipes sur des objectifs clairs leur permettant de poser la démarche CFDT en alternative crédible à celle des autres organisations.

Sur le terrain, les militants CFDT sont seuls contre tous. Dans un milieu où le taux de syndicalisation avoisine les 50 %, où la tradition d'action unitaire est forte, le pilonnage est continu. Pour nous y opposer, nous avons besoin d'argumentaires solides et d'une communication interne rapide sur l'évolution de la concertation dans les groupes de travail. C'est le plus souvent par la presse que les militants apprennent les réactions de la CFDT ou du moins ce que veulent bien en dire les médias. Il faut que ça cesse, qu'on se donne les moyens d'aller plus vite dans la transmission des informations aux responsables et la mise à jour du site.

Et puis nous avons besoin d'action, y compris au seul niveau Fonction publique, pour peser sur les discussions et sur le futur projet de loi.

Personne ne peut imaginer que le gouvernement cèdera sur l'intégration des primes ou la prise en compte des années d'études si nous ne lui opposons pas un rapport de force déterminé.

Si nous ne le constituons pas, si le donnant-donnant finit par se résumer à des mesurette qui ne concernent qu'une fraction des fonctionnaires, on ne se souviendra que du deuxième terme de la formule de François au dernier CNC : donnant-donnant ou RIEN. Rien, c'est-à-dire 37,5 annuités, c'est-à-dire le statu quo que veulent les autres organisations et pour lequel elles agissent.

Ne pas agir dans la Fonction publique pour porter nos revendications, c'est prendre le risque d'affaiblir la démarche d'ensemble de la CFDT et nous attendons de ce CNC que des engagements soient pris en faveur d'actions crédibles et de haut niveau, si possible unitaires, pour porter la réforme que veut la CFDT.